

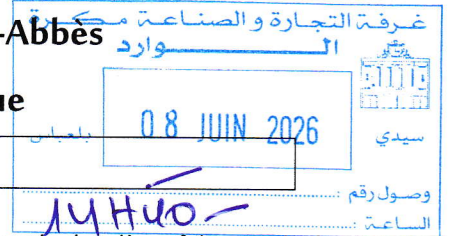


République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Djillali Liabès – Sidi Bel-Abbès

Faculté De Génie Electrique

NIF : 408020000220031

Consultation N°18/2026



La faculté de génie électrique de L'université Djillali LIABES de Sidi-Bel-Abbès lance pour la deuxième fois un avis de consultation pour :

Etude et suivi de l'aménagement du site Au Niveau De La Faculté De Génie Electrique - Université De Sidi Bel Abbès

Cette consultation s'adresse aux candidats et soumissionnaires justifiant :

1- Capacités professionnelles : destiné aux bureaux d'études étatiques, architectes agréés ou un groupement d'architectes agréés inscrits au tableau national des architectes et les architectes en qualité d'associés sous forme de société civile professionnelle d'architecture comme définie pour les textes en vigueur.

Pour le bureau d'étude d'architecture agréés justifier par : l'agrément de l'année en cours.

2- Capacités techniques

Avoir assuré, seul ou en groupement, la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) ou l'étude ; au minimum 01 projets de même nature justifiés par des attestations de bonne d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage étatique pour les dix dernières années.

Pour les groupements ; Les offres retenues et appartenant à un groupement, conjoint et solidaire, doivent répondre aux conditions suivantes :

1- Le modèle de projet de contrat portera l'engagement de l'ensemble des membres du groupement. Une déclaration sera faite à cet effet et sera jointe à la soumission.

2- Le chef de file du groupement, sera désigné par un acte notarié comme responsable principal, vis-à-vis du maître de l'ouvrage et tout ce qui concerne le projet. Il a le plein pouvoir de :

Mener les négociations et de prendre les décisions nécessaires au nom du groupement ;

• Négocier, Signer le contrat avec le maître de l'ouvrage et prendre tout engagement qu'il jugera utile pour la bonne conduite du projet.

3- Capacités financières

Bilan de la dernière année positif.

Toute offre non éligible aux conditions sera rejetée

Les candidats intéressés peuvent directement ou par le biais d'un représentant dûment mandaté par leur soin, retirer le cahier des charges auprès du **Secrétariat général de la Faculté de génie électrique-campus universitaire- Sidi-Bel-Abbès Service des Moyens et Maintenance.**, contre paiement de mille (1000) Dinars Algériens, non remboursables, soit par mandat poste au nom de l'agent comptable de l'Université de Sidi-Bel-Abbès compte CCP N° 334731 clé60.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière comme suite :

I- Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

1 Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

Dans la déclaration de candidature, le soumissionnaire atteste qu'il :

2- Une déclaration de probité ; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.

3- Les références bancaires.

4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

5- La liste des moyens humains (Personnel technique : Ingénieurs et/ou Techniciens) pour l'encadrement du projet justifié par l'état nominative d'effectifs et par des références professionnelles DAS (déclaration annuel des salaires) de l'année de soumission, attestations d'affiliations visée par la CNAS et/ou CASNOS en cours de validité (le mois de la soumission), et la déclaration annuelle de l'année précédente ou contrat d'insertion professionnel DAIP valide le jour d'ouverture ainsi que les diplômes.

6- Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet, appuyée de toutes pièces justificatives (copie de carte grise, police d'assurance et contrôle technique en cours de validité pour les véhicules, factures d'achats pour les équipements).

7- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

Capacités professionnelles :

Pour les bureau d'étude d'architecture agréés justifier par : l'agrément de l'année en cours

En cas de groupement de bureau d'étude justifier par : protocole d'accord, statut de société professionnelle

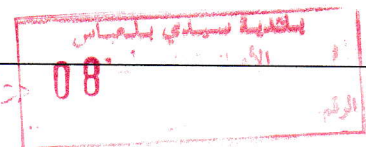
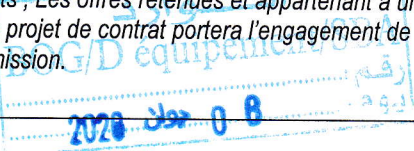
Pour les bureau d'études publics multidisciplinaire justifie par ; statut d'entreprise public ou décret de création de l'entreprise

Capacités techniques

Avoir assuré, seul ou en groupement, la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) ou l'étude ; au minimum 01 projets de même nature justifiés par des attestations de bonne d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage.

Pour les groupements ; Les offres retenues et appartenant à un groupement, conjoint et solidaire, doivent répondre aux conditions suivantes :

1- Le modèle de projet de contrat portera l'engagement de l'ensemble des membres du groupement. Une déclaration sera faite à cet effet et sera jointe à la soumission.



qui concerne le projet. Il a le plein pouvoir de :

Mener les négociations et de prendre les décisions nécessaires au nom du groupement ;

- Négocier, Signer le contrat avec le maître de l'ouvrage et prendre tout engagement qu'il jugera utile pour la bonne conduite du projet.

Capacités financières

- Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF), une copie de la carte d'identification statique(NIS).
- L'attestation de mise à jour CNAS, CASNOS valide ;
- Les références bancaires justifiées par une attestation de solvabilité moins de trois (03) mois et le relevé d'identification bancaire ;
- L'extrait de casier judiciaire du soumissionnaire, daté moins de trois (03) mois si celui-ci comporte la mention « néant » ;
- L'extrait de rôle du soumissionnaire, apuré ou avec échéancier de paiement, daté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents ;

III- Offre technique

L'offre technique doit être établie conformément au cahier des charges et accompagnée, éventuellement, de toute documentation nécessaire.

L'offre technique doit comporter les documents suivants :

Déclaration à souscrire, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique :

Une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article n°78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le présent cahier des charges comprenant les instructions aux soumissionnaires signé, daté et cacheté portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté », ainsi que le Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) signé, daté et cacheté, sans mentionner le montant de l'offre, portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté ».

Délai de réalisation des travaux, renseigné, daté et signé.

N.B : le mémoire technique justificatif doit être obligatoirement résignée et datée et cachetée sinon l'offre est rejetée conformément à l'article 71 alinéa 6 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics.

III- Offre financière

L'offre financière doit comporter les documents suivants :

La lettre de soumission, renseignée, datée et signée, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.

Coût d'étude et suivi, paraphé et Signé ;

Ainsi que tout renseignement ou document permettant de contrôler les coûts de revient des prestations objet du présent contrat, et ce, conformément à l'article 107 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics.

N.B. :

• Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le soumissionnaire.

• L'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes ni surcharges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** » ou « **offre financière** ». Ces 3 enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « **à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – consultation n° 18./2026 – Etude et suivi de l'aménagement du site Au Niveau De La Faculté De Génie Electrique - Université De Sidi Bel Abbès.** »

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (07) jours** à partir de la première parution de l'avis de consultation dans les lieux d'affichage.

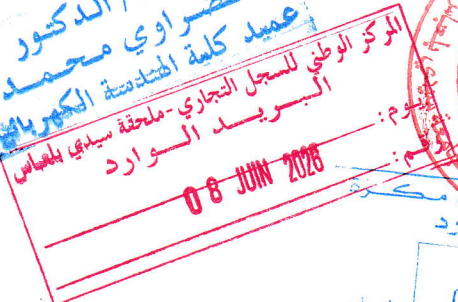
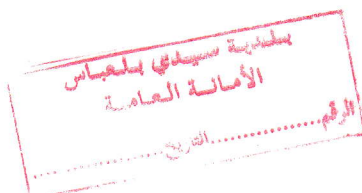
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de **8h à 10h** au niveau du : **Service des Moyens et Maintenance de la Faculté de génie électrique-campus universitaire- Sidi-Bel-Abbès.**

Dans le cas où ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des candidats ou soumissionnaires ou leurs représentants, le même jour de dépôt des offres le à **10h**, au niveau de **Service des Moyens et Maintenance de la Faculté de génie électrique-campus universitaire- Sidi-Bel-Abbès.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de validité des offres égal à la durée de préparation des offres augmentée de **Trois (03) mois.**

Le doyen de la faculté



08 JUN 2026

